



## Joël COUE, nouveau Président de la Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres

jeudi 24 avril 2008, par [lpe](#)

Le passage de flambeau aura lieu officiellement le 26 mai prochain mais l'élection a eu lieu ce 24 avril : **Joël COUE**, (à gauche sur la photo) Président de la SAS COUE MICHAUD de Niort (électricité, génie climatique, 25 salariés, 2,4 millions de CAHT) prend la Présidence de la Fédération départementale du bâtiment suite à l'élection de Didier RIDORET à la Présidence nationale de la FFBB.

Joël COUE, 49 ans, est un chef d'entreprise dynamique qui entend concentrer son action notamment sur l'image du bâtiment et de l'entreprise en général *"il ne faut pas avoir peur de dire que l'un des objectifs de tout entrepreneur est de gagner de l'argent ; la seule nuance est dans la manière, et dans nos entreprises de bâtiment, le facteur humain est essentiel, et je suis foncièrement pour un management durable des hommes, dans le cadre d'un rapport gagnant-gagnant"*.

Il faut dire que Joël COUE sait de quoi il parle en terme de management, notamment sportif puisqu'il est le Président par ailleurs de l'association des Chamois FC centre de formation depuis 1991, et qu'il a été à l'origine de la création du **club des jeunes dirigeants du bâtiment en 1993 en Deux-Sèvres** (l'un des premiers clubs créé en France).



Pour mémoire, la Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres compte **350 adhérents et représente 60% des salariés de la branche professionnelle.**

Quant à Didier RIDORET, (à droite sur la photo) il prendra officiellement ses fonctions de **Président national de la FFBB, en succession à Christian BAFFY le 13 juin prochain, lors du Congrès national de Nice.** Un aboutissement de carrière pour le patron du Groupe familial RIDORET qui compte quelques 550 salariés, et une fierté pour la fédération des Deux-Sèvres.

Interrogé sur la question de la **régularisation des sans papiers, travailleurs clandestins dans des secteurs en forte demande de main d'oeuvre tel que le bâtiment**, le futur Président national du bâtiment n'a pas souhaité prendre position, jugeant ce problème complexe *"c'est à l'Etat de régler ce problème, les fédérations professionnelles, à mon sens, n'ont pas à prendre position sur un sujet de légalité comme celui-ci. Nos adhérents sont fortement encouragés à rester vigilants sur la régularité de leurs salariés."*

Informations : [www.ffbatiment-79.fr](http://www.ffbatiment-79.fr)